

Politique extérieure de la Suisse

après la Guerre froide

René Schwok

SAVOIR
SUISSE

TABLE DES MATIÈRES

- 1 Le *Sonderfall* entre obsolescence et obstination 9

- 2 La politique de sécurité 13
 Les propositions pour adapter la conception stratégique de la Suisse – *Rappel sur la Guerre froide* – *Les nouvelles caractéristiques de l'environnement extérieur de la Suisse dans l'après-Guerre froide* – *Alléger le service militaire obligatoire* – *Maintien de l'obligation de servir* – *Moins se focaliser sur une défense purement territoriale* – *Participer davantage à la coopération internationale en matière de sécurité* – *Du côté de l'OTAN* – *Du côté de l'Union européenne* – *La faible participation de la Suisse* • *Les adversaires d'une ouverture de la Suisse en matière de sécurité* – *Référendum sur les Casques bleus (12 juin 1994)*

- 3 La neutralité 33
 Le droit de la neutralité • La politique de la neutralité – *Non-participation à des organisations internationales à vocation sécuritaire* – *Non-application de sanctions discriminatoires contre une seule des parties à un conflit* • Les fonctions de la neutralité – *Une fonction de protection du territoire* – *Une fonction d'équilibre* – *Une fonction d'intégration interne* – *Une fonction économique* – *Une fonction de service* • La neutralité comme état d'esprit

- 4 La démocratie directe 71
 Les différentes formes de démocratie directe • Droit du peuple ou droit international? • Dans aucun autre pays,

le peuple ne peut autant influencer la politique extérieure
• Comment, en politique extérieure, la décision est conditionnée par la démocratie directe – *La négociation à double niveau* • Démocratie directe et opinion publique – *Une exception à la règle: l'initiative pour l'adhésion à l'ONU – L'extrême gauche et la démocratie directe – L'initiative de l'ASIN pour soumettre davantage de traités au référendum obligatoire (juin 2012)*

5 Le fédéralisme 89

Les éléments constitutionnels du fédéralisme dans les relations extérieures • La «petite politique extérieure»: celle qui est propre aux cantons • L'impact de l'intégration européenne • Le fédéralisme suisse en comparaison internationale – *Le pouvoir considérable des Länder allemands – Les cas de la Belgique, de l'Espagne et du Royaume-Uni*

6 Un gouvernement de grande coalition 99

L'absence de hiérarchie • L'ampleur de la coalition au gouvernement • Une opposition au sein du gouvernement

7 Les particularités de l'économie suisse 105

Les performances de l'économie suisse en comparaison européenne – *Les difficultés économiques des années 1990 – Le rebond à partir du milieu des années 2000 – Des performances économiques remarquables* • Des accords de libre-échange en avance sur l'Union européenne

8 Le secret bancaire 113

Rappels • Tentatives astucieuses de maintenir le secret bancaire – *Face à l'Union européenne, la Suisse a enregistré un succès temporaire en matière d'échange automatique d'informations – Le système Rubik* • Une succession de concessions sur le secret bancaire – *Concessions sur l'argent sale – Concessions sur les fonds en déshérence – Concessions aux États-Unis – Concessions sur l'échange non automatique d'informations – Concessions sur l'échange automatique d'informations*

9	Trois crises internationales :	
	fonds juifs, Iran, Libye _____	127
	L'affaire des fonds juifs en déshérence (1995-2002) – <i>Le Sonderfall: entre remise en compte et crispation</i> • L'Iran ou la tentation d'agir en cavalier seul (2002-2012) – <i>Attitude conciliante suisse vis-à-vis de l'Iran: trois exemples politiques</i> – <i>Attitude conciliante suisse vis-à-vis de l'Iran: deux exemples économiques</i> – <i>Les forces conciliantes vis-à-vis de l'Iran</i> – <i>Les forces hostiles à la République islamique</i> • La Libye et l'affaire des otages (2008-2010) – <i>Un manque de collégialité</i> – <i>Un manque d'appui international</i>	
10	La Suisse qui a changé, la Suisse qui persiste ____	155
	Un important rapprochement avec la communauté internationale • Un <i>Sonderfall</i> revigoré	
	Brève chronologie _____	165
	Abréviations _____	167
	Principaux responsables de la politique extérieure de la Suisse _____	
		169
	Bibliographie _____	171